

Communiqué de presse

**4<sup>e</sup> sondage Alimentation et activité physique**

Berne, le 6 juin 2017

**EMBARGO : 6 juin 2017, 11 h 00**

## Une taxe sur le sucre ne réunit pas de majorité en Suisse

Résultats du 4<sup>e</sup> sondage Alimentation et activité physique

**La population suisse en âge de voter attache une grande importance aux thèmes de l'alimentation et de l'exercice physique. L'introduction d'un « impôt sur le sucre » reste bien loin de réunir une majorité en Suisse. Une majorité des personnes interrogées estime que les habitudes alimentaires ne peuvent pas être changées ou orientées à coups de taxes. Elles font passer clairement la responsabilité individuelle avant les mesures étatiques sur les questions d'alimentation et de santé. Comme lors des trois premières éditions du sondage, les citoyennes et citoyens suisses estiment être en mesure de prendre leurs décisions de consommation en toute autonomie. Tels sont les principaux résultats du 4<sup>e</sup> sondage Alimentation et activité physique.**

On constate que les valeurs des personnes interrogées restent globalement stables sur les quatre dernières années. Les mesures extrêmes, qui passent par un fort interventionnisme de l'État, n'ont pas les faveurs de la cote. Comme lors des trois sondages précédents, les consommateurs préfèrent toujours la responsabilité individuelle à la réglementation.

Les Suisses s'intéressent toujours beaucoup aux thèmes touchant à l'alimentation et à l'activité physique (82 %). Ces thèmes sont profondément ancrés dans les esprits. Les personnes interrogées estiment que l'orientation des comportements alimentaires doit passer non par des taxes et des lois, mais essentiellement par l'information et la sensibilisation. Ce n'est guère étonnant, vu que 74 % des consommateurs pensent que l'introduction d'un impôt sur le sucre n'aurait pas d'influence sur les habitudes alimentaires. La responsabilité individuelle demeure ainsi l'aspect central pour la population suisse (valeur moyenne de 7 sur une échelle de 10). 76 % des Suisses jugent en outre qu'une taxe sur le sucre serait socialement injuste, puisqu'elle frapperait plus durement les bas revenus. Le quatrième sondage permet de conclure que le camp des personnes favorables à une taxe sur le sucre grandit et que le nombre des indécis diminue. Cette polarisation de l'opinion pourrait bien être liée à la couverture médiatique accrue de projets de taxes spéciales en Suisse romande. Un impôt spécial reste néanmoins bien loin de réunir une majorité en Suisse.

**Les deux conclusions majeures de ce quatrième sondage sont que la population mise sur la responsabilité individuelle et qu'elle rejette clairement une taxe sur le sucre lorsqu'il est question des thèmes de l'alimentation et de l'exercice physique.**

# Groupe d'information Boissons rafraîchissantes

Une initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes et de parlementaires

Le groupe d'information Boissons rafraîchissantes rejette lui aussi clairement un impôt spécial, cela pour les raisons suivantes :

- Imposer une taxe sur certaines denrées alimentaires revient à une stigmatisation et repose sur une approche simpliste. Les caries, le surpoids ou le diabète sont multifactoriels. Une bonne prévention doit donc s'appuyer sur une approche globale, et non sur des impôts spéciaux sous couvert de prévention.
- L'efficacité d'un tel impôt n'est pas démontrée et pourrait même entraîner des effets collatéraux non désirés. Le constat ne vaut pas seulement pour les comportements alimentaires, mais encore pour le tourisme d'achat.
- Pas de rapport : le nombre des personnes en surpoids a fortement augmenté ces dernières années en Suisse, selon l'Office fédéral de la santé publique, alors même que la consommation de boissons rafraîchissantes a reculé.
- Les boissons rafraîchissantes représentent de fait en moyenne moins de 3 % de l'apport calorique quotidien en Europe.
- L'expérience montre régulièrement que ce genre d'initiative discriminatoire accroît non seulement la charge financière pesant sur le consommateur, mais qu'elle frappe essentiellement les ménages à faibles revenus, sans pour autant améliorer la santé publique ou réduire le taux de personnes en surpoids.

Le 4<sup>e</sup> sondage Alimentation et activité physique a été réalisé par gfs.bern sous la forme d'une enquête représentative pour le Groupe d'information Boissons rafraîchissantes.

Renseignements :

CN Lorenz Hess, président : 079 356 59 26

Matthias Schneider, vice-président : 044 835 94 72

Marcel Kreber, secrétaire : 079 650 48 73

Le « groupe d'information Boissons rafraîchissantes : vivre activement et boire de manière responsable » est un groupe indépendant axé sur le dialogue et composé de représentants des producteurs de boissons rafraîchissantes et de personnalités politiques nationales. Il a été fondé en 2013 à l'initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes.

Pour de plus amples informations :  
[www.gi-boissons-rafraichissantes.ch](http://www.gi-boissons-rafraichissantes.ch)